Differdange, le 18 septembre 2025

Ville de Differdange

District de Luxembourg

Personne de contact :
Henri Krecké
Secrétaire communal
henri.krecke@differdange.lu
Téléphone : 58 77 1 – 1214
Fax : 58 77 1 – 1210

Aux membres du Conseil communal de
la Ville de Differdange

Objet : convocation à la séance du conseil communal du 24 septembre 2025

Madame, Monsieur,

Par la présente, vous êtes priés de bien vouloir assister à une réunion du Conseil communal qui aura lieu le mercredi 24 septembre 2025, à 8.00 heures, au Hall O à Oberkorn avec l'ordre du jour présenté ci-dessous.

Séance publique :

1) Communications du collège des bourgmestre et échevins.

2) Syndicats de communes : Convention avec l'Etat du Grand-Duché de Luxembourg quant au financement et organisation de l'exploitation des services de transports publics par le TICE.

3) Plan communal jeunesse – présentation et vote

4) Finances communales :

   a) 1re modification ordinaire de l'exercice 2025 ;
   b) diverses augmentations/diminutions de crédits extraordinaires ;
   c) fixation du taux de l'impôt commercial pour l'exercice 2026 ;
   d) fixation du taux de l'impôt foncier pour l'exercice 2026.

5) Projets communaux :

   a) construction d'un nouveau hall polyvalent à Oberkorn – devis supplémentaire et décompte, article budgétaire 4/831/221311/16019 ;
   b) travaux d'aménagement extérieur Parc des sports à Oberkorn – décompte, article 4/822/222100/17040 ;
   c) travaux de rénovation de la Maison Moderne à Differdange – décompte, article budgétaire 4/132/221312/22026.

6) Plan d'aménagement général et projets d'aménagement particuliers :

   a) modifications ponctuelles du PAG à Differdange – saisine du conseil communal suivant article 10 de la loi du 19 juillet 2014 concernant l'aménagement communal et le développement urbain – concernant
      - le classement d'une zone de sports et de loisirs 1 (REC-1) d'une envergure d'environ 0,62 en zone d'habitation 1 (HAB-1) soumise à un plan d'aménagement particulier

« nouveau quartier » (PAP NQ « OB10 - Rue de l'eau ») le long de la rue de l'eau à Oberkorn ;

- le classement partiel de la parcelle 224/4758 (510m^2) située à Differdange, rue de Hussigny, actuellement située en zone verte en zone d'habitation 1 (HAB-1) ;
- la superposition de plusieurs maisons situées le long de la rue Belair en tant que « construction à conserver » ;
- le classement comme patrimoine culturel national des immeubles sis à 157 et 159, avenue de la Liberté à Niederkorn ;
- la suppression de la zone délimitant le PAP approuvé « Wuelemswiss 2 » ;
- les parties écrite et graphique en relation avec la modification de l'article 7 « Zones de sports et de loisirs [REC] » ;

b) modification ponctuelle du PAG à Differdange portant sur la restructuration des parties écrites et graphique ainsi que sur la modification de l'article 10 concernant les emplacements de stationnement – vote du conseil communal suivant article 14 de la loi du 19 juillet 2014 concernant l'aménagement communal et le développement urbain ;

c) modification ponctuelle du plan de repérage du plan d'aménagement particulier « quartier existant » (PAP QE) comportant restructuration des parties écrite et graphique ;

d) déclassement des parcelles numéros 2441/9843, 2441/9844, 2441/9845, 2441/9846, 2441/9847 et 2441/9848 situées à Niederkorn au lieu-dit « Cité Galerie Hondsbësch », appartenant au domaine public, vers le domaine privé de la commune ;

e) déclassement des parcelles numéros 2439/9782, 2439/9783, 2439/9784, 2439/9785, 2439/9786, 2439/9787, 2439/9788, 2439/9789 et 2439/9790 situées à Niederkorn au lieu-dit « rue Kelvert », appartenant au domaine public, vers le domaine privé de la commune.

7) Personnel communal : régime de travail de service (RTS) précisant les modalités de fonctionnement et d'organisation de travail au sein du service d'éducation et d'accueil (SEA) de la Ville de Differdange.

8) Actes et conventions :

a) acte notarié visant l'acquisition de 4 immeubles avec appartenances et dépendances sis à Differdange, 73 à 79, avenue Charlotte ;
b) acte notarié visant l'acquisition d'une maison sise à Differdange, 85, rue de l'Hôpital ;
c) acte notarié visant l'acquisition de 4 emplacements situés au sein de la « Résidence Lara » à Differdange, 13, Grand-Rue ;
d) acte notarié visant l'acquisition d'une parcelle à Differdange au lieu-dit « Tennesgruendchen » d'une contenance de 16,90 ares situé ;
e) acte notarié de vente avec constitution de servitude concernant des terrains situés à Niederkorn aux lieux-dits « route de Bascharage » et « Zwischen Lanterbaennen » d'une contenance totale de 33,16 ares ;
f) acte de cession avec l'État du Grand-Duché de Luxembourg concernant un terrain situé à Oberkorn au lieu-dit « route de Belvaux » d'une contenance de 1,34 ares ;
g) convention avec l'État du Grand-Duché de Luxembourg relative à la participation financière au centre culturel « Aalt Stadhaus » ainsi qu'au « Sonotron » à Differdange ;
h) convention de mise à disposition portant sur le « Klenge Casino » à Differdange, 10-12 Place du Marché ;
i) conventions de collaboration dans le domaine de la 'Télé-assistance' ;
j) convention de mise à disposition d'une partie de parcelles situées à Niederkorn au lieu-dit « Vor Weissengruben » afin d'y faire planter et entretenir neuf arbres par le biais du syndicat Sicona Sud-Ouest ;

k) contrat cadre de mise à disposition d'emplacements de stationnement et de véhicules, accessibles à tout client et contrat de mise à disposition de 8 emplacements de stationnement et de 8 véhicules, accessibles à tout client, signés avec CFL Mobility ;
l) contrats de bail et avenants concernant des espaces de création au 1535° Creative Hub ;
m) convention signée avec l'Office national de l'Accueil (ONA) relative à la mise à disposition du bâtiment sis à Differdange, 33, rue de l'hôpital, pour l'accueil des demandeurs de protection internationale et de protection temporaire ;
n) 1er avenant à la convention (« Noppeney ») relative à la mise à disposition pour l'hébergement de demandeurs de protection internationale au niveau communal de structures pour l'hébergement provisoire de demandeurs de protection nationale signée avec l'Office national de l'Accueil (ONA) ;
o) 1er avenant à un contrat de bail commercial d'un local commercial situé aux n°13-17 avenue de la Liberté à Differdange.

9) Règlements communaux :

a) modification au chapitre « D-1 : Repas sur roues » du règlement des taxes, tarifs et prix ;
b) adaptation du relevé des nuits blanches officielles pour l'année 2025 ;
c) règlements temporaires de circulation.

10) Changements au sein des commissions consultatives et des groupes de travail.

Séance non-publique :

1) Office social de Differdange : validation de l'engagement d'un agent administratif C3 sous le statut du salarié (CCT-SAS) – avis

2) Personnel communal :

a) nominations définitives accompagnées de demandes de réduction de stage de deux fonctionnaires communaux appartenant au groupe de traitement C1, sous-groupe administratif ;
b) nomination provisoire d'un fonctionnaire communal appartenant au groupe de traitement B1, sous-groupe administratif, pour les besoins du service culturel ;
c) nomination d'un employé communal appartenant au groupe d'indemnité A2, sous-groupe administratif, pour les besoins du service culturel ;
d) avancement en grade d'un employé communal.

3) Personnel enseignant : ratification de l'occupation des postes des listes 2 des instituteurs et chargés de cours.

A noter en sus que la séance publique annoncée pour le 26 novembre est annulée, respectivement reportée au 3 décembre (début à 08h00).

Pour le collège des bourgmestre et échevins :

Henri KRECKÉ
secrétaire communal

Guy ALTMEISCH
le bourgmestre